

85/383 du 26/03/85

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° _____/INTERFFPS.DGTFP.DFP.
Portant intégration et nomination de
Monsieur NGOBO Jean dans les cadres de
catégorie A, hiérarchie I des Services
Techniques.- (Elevage).

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 8 juillet 1979;
- (/u l'Ordonnance n°019/84 du 23.8.1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8.7.79;
- (/u la loi n°15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u l'arrêté n°2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- (/u le décret n°60/90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques;
- (/u le décret n°62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- (/u le décret n°62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
- (/u le décret n°62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n°15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u le décret n°62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
- (/u le décret n°63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8;
- (/u le décret n°67/50 du 24.2.1967 réglonnant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
- (/u le décret n°74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n°62/196FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
- (/u le décret n°84/856 du 8.8.1984 portant nomination du Premier Ministre;
- (/u le décret n°84/858 du 13.8.1984 portant nomination des Membres du Gouvernement;
- (/u le décret n°84/860 du 20.8.1984 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement;
- (/u le protocole d'Accord du 28.11.1980 signé entre la République Populaire du Congo et la Roumanie;
- (/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé

D.G.B

D.C.F

DECRETE :

YH

ARTICLE 1er.- En application des dispositions combinées du décret n°60/90 du 3.3.1960 et du protocole d'accord du 28.11.1980 susvisés, Monsieur NGOBO Jean, né le 20 Février 1958 à Lingoli-Liranda, titulaire du diplôme d'Ingénieur ~~Zootecbio~~ ~~logie~~, spécialité: ZOOTECHNIE, obtenu à l'Institut Agronomique (DR.PETRU) de CLUJ-NAPOCA (ROUMANIE), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Techniques (Elevage) et nommé au grade de ~~Vétérinaire Inspecteur~~ Elevage Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Equipement Rural et de l'action Coopérative.

ARTICLE 3.-Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 26 MARS 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Equipement Rural et de l'Action Coopérative,

Alphonse NZIEFFE.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Ange Edouard POUNGUI.-

le Ministre des Finances et du Budget,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- DGTFP/DFP 2
- DFP/BST 2
- D.G.B 3
- D.C.F 1
- M.E.R.A.C 3
- DOSSIER 3
- INTERESSE 1